



Informations générales et directives techniques Championnats suisses de relais 2019

Dimanche 1 septembre 2019, Centre sportif «Hard», Langenthal

Résumé des points les plus importants:

- **Cocher à la chambre d'appel au plus tard 60 minutes avant le premier départ**
- **Annoncer l'ordre des coureurs au plus tard 60 minutes avant la première course, ou bien 40 minutes avant l'heure de départ entre les courses.**
- **Callroom : 20 minutes avant l'heure de départ**
- **Tout/es athlètes doivent être inscrits/es au plus tard jusqu'au 29 août 2019 à 23.59 h.**

1. Informations générales

1.1. Arrivée / Parking

L'organisateur recommande le voyage par train. Le chemin de la gare de Langenthal au stade est signalé (environ 15 minutes de marche).

Les places de stationnement officielles sont signalées en entrant à Langenthal de tous les côtés. Accès au stade par le chemin officiel en 2 - 5 minutes à pieds.

Sur le terrain du centre sportif, le parking est strictement interdit. (Zone de protection d'eau).

1.2 Vestiaires (ouverture : 8.00 h à 20.00h)

Les vestiaires pour les participants(es) se trouvent dans la tribune.

1.3 Entrée

L'entrée dans le stade est libre.

1.4 Restauration

Sur le stade, un restaurant est à disposition des athlètes et du public.

1.5 Infopoint TIC (ouverture : 08.00 h à 19.00 h)

Le stand d'informations, la distribution des dossards et le Technical Information Center (TIC) se trouvent derrière la tour de chronométrage. Les objets trouvés peuvent y être amenés et récupérés.



2. Mode de qualification (piste à 6 couloirs) et informations concernant les épreuves

2.1 Mode de qualification:

Voir annexe «Mode de qualification pour les relais sur pistes à 6 couloirs»

Lorsque des séries (S), demi-finales (DF) et une finale (F) sont prévues, mais que moins d'équipes se cochent le jour de compétition, les S tombent et la DF devient la S (S à l'heure de la DF selon l'horaire, F selon l'horaire)

2.2 Annulation ou mise en commun d'épreuves

Toutes les épreuves publiées auront lieu.

Avec moins de 5 inscriptions, les épreuves suivants seront intégrées dans la prochaine catégorie plus âgée: 3x1000 m U20W courent et sont classées avec les femmes WOM

4x400m mixed U20 courent et sont classées avec les actifs MAN/WOM

Il n'y aura pas de liste des résultats séparée par catégorie. Dans les deux épreuves U20 mentionnées, il n'y aura pas de médailles, ni titres.

3. Directives techniques

3.1 Dossards, Chambre d'appel (heures d'ouverture : 8h à 20h) :

La remise des dossards et la Chambre d'appel se trouvent derrière la tour d'arrivée. Les dossards doivent être portés non pliés et clairement lisibles sur la poitrine.

Pour les courses, qui se terminent pas dans les couloirs, des petits dossards (numéros) sur le côté seront distribués au dernier coureur de chaque équipe.

Les équipes, n'ayant pas payé les finances d'inscription et de garantie avant le retrait des dossards et ne peut montrer de preuve de paiement ni payer sur place ne peut participer aux championnats.

Aucun départ n'est possible sans licence valable.

Les relais annoncés doivent être cochés jusqu'au plus tard 60 minutes avant le premier départ sur les listes suspendues à la Chambre d'appel. Le retrait des dossards ne remplace pas l'appel. Les séries sont composées et les couloirs distribués selon les équipes cochées. L'absence de croix dans le temps prescrit a pour conséquence la suppression de l'équipe. L'heure officielle de la Chambre d'appel est l'heure standard.

3.2 Délai d'inscription nominale

Les noms des participants doivent être annoncés en ligne au plus tard jusqu'au jeudi 29 août 2019 à 23h59. Après ce délai, aucun athlète ne peut être ajouté. Aucune équipe ne peut prendre le départ sans que tous les noms aient été annoncés au préalable.

Il est conseillé d'annoncer suffisamment de coureurs remplaçants. Chez les hommes et les femmes, conformément au RO 2018, au moins la moitié des coureurs en lice à chaque tour (S, DF, F) doit être de citoyenneté suisse ou liechtensteinoise.

Aux championnats de relais, les relais peuvent s'aligner comme teams de société ou de CoA. Dans une même discipline, les athlètes ne peuvent pas s'aligner dans un team de société et un team CoA. (RO 2018, 3.4.b).



3.3 Annonce de l'ordre des coureurs

Les modifications de l'ordre annoncé en ligne selon la liste d'appel doivent être annoncées au plus tard 60 minutes avant le premier départ du relais (resp. au plus tard 40 minutes entre les divers tours) en **MAJUSCULE** sur le formulaire officiel d'annonce disponible au retrait des dossards dans le Technical Information Center (TIC) situé à la même place que la distribution des dossards.

3.4 Entrée sur le terrain de compétition / Call-Room

Toutes les équipes de relais se présentent au complet 20 minutes avant le départ de chacun de leur tour au Call Room (sur le terrain de gazon artificiel derrière la tribune). Les relais incomplets ou en retard sont exclus de la compétition. L'heure officielle de la Call-Room est l'heure standard. Les athlètes sont ensuite conduits en groupe aux divers emplacements.

3.5 Sortie du terrain de compétition

Immédiatement après la fin des épreuves, les athlètes quittent par eux-mêmes le terrain de compétition. Les indications données par l'organisateur sont à suivre. Tous les objets personnels que le RO permet de prendre sur le terrain doivent être déposés dans les tentes de passages de témoin.

3.6 Zone mixte/Rassemblement pour les cérémonies protocolaires

Le zone mixte se trouve derrière l'arrivée, dans la tente «gaz naturel».

3.7 Renoncement et repêchage des séries en demi-finales/finale

Si une équipe renonce à participer au tour suivant, le relais ou un de ses représentants doit annoncer son retrait de la compétition jusqu'au plus tard 60 minutes avant l'heure de départ du tour suivant au Technical Information Center (TIC). Passé ce délai, nul repêchage n'est possible.

3.8 Utilisation de ses propres engins

Seuls les témoins et marques de passages fournis par l'organisateur sont autorisés (du scotch est donné aux athlètes directement dans les diverses zones de passages). Tout autre marquage est interdit. Les témoins sont à rendre directement après la ligne d'arrivée à l'équipe des starters.

Lancer son témoin après la ligne d'arrivée peut avoir pour conséquence la disqualification de toute l'équipe.

3.9 Echauffement

L'échauffement n'est permis que sur les terrains indiqués (voir le plan de situation).

3.10 Présence sur le terrain

Les athlètes qui ne sont pas en lice, les entraîneurs, accompagnants et autres fonctionnaires de club n'ont pas le droit d'entrer sur le terrain de compétition. Le non-respect de cette directive peut conduire à la disqualification de l'équipe concernée.

Tous les photographes (de club et autres) doivent déposer à temps une demande d'accréditation auprès de l'organisateur. Les représentants des médias ont l'interdiction d'endosser la moindre fonction de coaching.

3.11 Appareils électroniques sur le terrain de compétition

L'utilisation de caméras-vidéo, radios, lecteurs CD, MP3 et autres téléphones mobiles ou appareils semblables est interdite dans tout le secteur de compétition (selon IWR, règles 144.2, 144.3b, 144.4e).



3.12 Prescriptions sur la tenue et la publicité

Les concurrents/es doivent s'aligner dans la tenue officielle de leur club/COA. Le règlement sur la publicité de Swiss Athletics est à respecter (voir règlement publicité). Sur le terrain ou l'emplacement de compétition, ils/elles n'ont pas le droit de faire de la publicité sous une autre forme.

3.13 Distinction

Les vainqueurs reçoivent le titre et l'insigne de « Champion 2018 ». Les trois premiers classés de chaque catégorie et discipline reçoivent des médailles respectivement d'or, d'argent et de bronze.

Si moins de trois équipes commencent une épreuve, les cérémonies protocolaires se font sans remise de médailles ni de titre.

3.14 Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires se déroulent selon l'horaire prévu. Les trois premiers relais de chaque finale se rassemblent automatiquement 10' avant le temps indiqué sur l'horaire au lieu de rassemblement dans le zone mixed. Les prescriptions de tenue du RO 2018 sont à respecter.

3.15 Liste de résultats

Une liste de résultats complète pourra être téléchargée en ligne sur www.lzoberaargau.ch. Les résultats intermédiaires sont affichés au fur et à mesure sur les panneaux de résultats dans le stade (voir plan de situation). Un lien vers les résultats Live et les listes de départs sera indiqué sur www.lzoberaargau.ch

3.16 Contrôles anti-dopage

Dans le cadre des championnats nationaux, des contrôles anti-dopage peuvent être effectués.

3.17 Service sanitaire

Un post sanitaire est disponible sur place et dûment signalé.

3.18 Assurances

L'assurance accidents et vol est à la charge des participants(es). L'organisateur décline toute responsabilité.